



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OIL OF SAGE DALMATIAN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit OIL OF SAGE DALMATIAN

Numéro du produit 64474

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Industrie Agro-Alimentaire Additif de nourriture / alimentation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 64474

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361 STOT SE 2 - H371 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

OIL OF SAGE DALMATIAN

Mentions de danger	<p>H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes . H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Contient	<p>1-ISOPROPYL-4-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEXAN-3-ONE, CAMPHOR, 2-PINENE, PARACYMENE, PIN-2-(10) ENE, (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE</p>

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

1-ISOPROPYL-4-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEXAN-3-ONE	10-30%
Numéro CAS: 546-80-5	
Classification Acute Tox. 4 - H302	
CAMPHOR	10-30%
Numéro CAS: 76-22-2	Numéro CE: 200-945-0
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119966156-31-XXXX
Classification Flam. Sol. 2 - H228 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 2 - H371	

OIL OF SAGE DALMATIAN

CAMPHENE	5-10%
Numéro CAS: 79-92-5 Facteur M (aigu) = 1	Numéro CE: 201-234-8 Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Sol. 2 - H228 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	
2-PINENE	5-10%
Numéro CAS: 80-56-8 Facteur M (aigu) = 1	Numéro CE: 201-291-9 Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	
PARA CYMENE	1-5%
Numéro CAS: 99-87-6	Numéro CE: 202-796-7
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 3 - H331 Repr. 2 - H361 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	
(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE	1-5%
Numéro CAS: 7705-14-8 Facteur M (aigu) = 1	Numéro CE: 231-732-0 Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	

OIL OF SAGE DALMATIAN

PIN-2-(10) ENE		1-5%
Numéro CAS: 127-91-3	Numéro CE: 204-872-5	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Skin Irrit. 2 - H315		
Skin Sens. 1B - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE		<1%
Numéro CAS: 586-62-9	Numéro CE: 209-578-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Skin Sens. 1B - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

OIL OF SAGE DALMATIAN

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

OIL OF SAGE DALMATIAN

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

CAMPHOR

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 12 mg/m³

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 50 ppm 300 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

CAMPHOR (CAS: 76-22-2)

DNEL	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.632 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour</p> <p>Population en général, Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.348 mg/m³</p> <p>Population en général, Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour</p> <p>Population en général, Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.3478 mg/m³</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour</p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.6316 mg/m³</p>
PNEC	<p>eau douce; 1.71 µg/l</p> <p>eau de mer; 0.171 µg/l</p> <p>Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l</p> <p>Sédiments (eau douce); 0.139 mg/kg</p> <p>Sédiments (eau de mer); 0.17 mg/kg</p> <p>Sol; 0.013 µg/kg</p>

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³</p> <p>Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour</p>
PNEC	<p>eau douce; 5.2 µg/l</p> <p>eau de mer; 0.52 µg/l</p> <p>Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l</p> <p>Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg</p> <p>Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg</p> <p>Sol; 113 µg/l</p>

8.2. Contrôles de l'exposition

OIL OF SAGE DALMATIAN

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Mesures d'hygiène Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

Protection respiratoire Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune. Vert.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	54°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.903 - 0.925 @ 25°C

OIL OF SAGE DALMATIAN

Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
Indice de réfraction	1.457 - 1.469

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Indéterminé.
---	--------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)	1 312,1
--------------------------	---------

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm)	28 125,0
---------------------------------	----------

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	32,38
--------------------------------------	-------

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	9,38
---	------

OIL OF SAGE DALMATIAN

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Risque présumé d'effets graves pour les organes .

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

1-ISOPROPYL-4-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEXAN-3-ONE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

CAMPHOR

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 310,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1 310,0

OIL OF SAGE DALMATIAN

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Nocif par inhalation. Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.

OIL OF SAGE DALMATIAN

Voie d'exposition	Inhalatoire
Organes cibles	Poumons

CAMPHENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

PARA CYMENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 669,0

Espèces Rat

OIL OF SAGE DALMATIAN

Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 3669 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	3 669,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	3,0
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
.	
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
.	
Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

OIL OF SAGE DALMATIAN

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

CAMPHOR

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CAMPHENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

PARA CYMENE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

CAMPHOR

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

OIL OF SAGE DALMATIAN

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: ~ 17 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
CL₅₀, 96 heure: 33.25 mg/l, Poissons

CAMPHENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

PARA CYMENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 48 ppm, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYLCYCLOHEXENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

PIN-2-(10) ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

OIL OF SAGE DALMATIAN

Toxicité aiguë - CL₅₀, 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna
invertébrés aquatiques

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes CE₅₀, 72 heure: 5.4 mg/l, Algues
aquatiques Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

CAMPHOR

Persistance et dégradabilité Devrait être facilement biodégradable.

2-PINENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

PARA CYMENE

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

PIN-2-(10) ENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 72%: 28 jour
OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

OIL OF SAGE DALMATIAN

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

CAMPHOR

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage log Pow: 3.04

CAMPHENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage log Pow: 4.5

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage log Pow: 3.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

CAMPHOR

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

CAMPHENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PARA CYMENE

Mobilité Indéterminé.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

OIL OF SAGE DALMATIAN

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

CAMPHOR

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PARA CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

CAMPHOR

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1197

N° ONU (IMDG) 1197

N° ONU (ICAO) 1197

N° ONU (ADN) 1197

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER

Nom d'expédition (IMDG) EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER (CONTIENT CAMPHENE, 2-PINENE)

Nom d'expédition (ICAO) EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID

Nom d'expédition (ADN) EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

OIL OF SAGE DALMATIAN

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

OIL OF SAGE DALMATIAN

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

P5c E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

OIL OF SAGE DALMATIAN

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Flam. Liq. 3 - H226: Sur la base de résultats de test. Asp. Tox. 1 - H304: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Skin Sens. 1 - H317: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. Repr. 2 - H361: Méthode par le calcul. STOT SE 2 - H371: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

26/10/2022

OIL OF SAGE DALMATIAN

Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	64474
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes . H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.